

ACCOMPAGNER LES JEUNES À LA SORTIE DES STRUCTURES DE PLACEMENT IL EST TEMPS D'AGIR



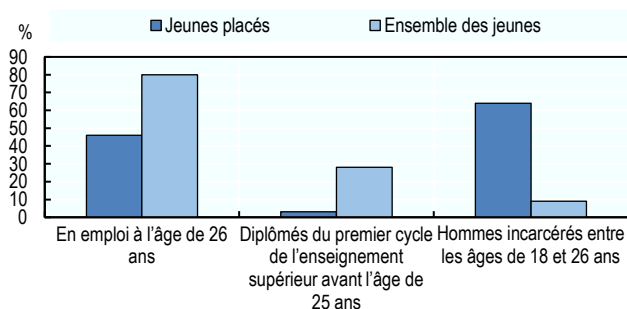
L'OCDE propose un nouveau projet en vue d'améliorer les mesures destinées aux jeunes qui doivent quitter leur famille d'accueil ou leur foyer lorsqu'ils atteignent l'âge adulte. Le projet produira des données sur l'évolution des jeunes qui ont vécu en placement dans les différents pays de l'OCDE, recensera les principales difficultés auxquelles ces jeunes sont confrontés lorsqu'ils atteignent l'âge adulte, et préconisera des mesures pour les aider à réussir le passage à la vie d'adulte.

Quel est le problème ?

Le pourcentage de jeunes qui passent au moins une partie de leur enfance en placement est non négligeable: entre 2% et 6% des jeunes dans des pays de l'OCDE sont placés en foyer ou dans une famille d'accueil. Le taux de placement chez les enfants d'origine immigrée ou autochtone est souvent plus élevé. Au Canada, la moitié des bébés et enfants en bas âge placés sont d'origine autochtone alors que les enfants autochtones représentent moins de huit pour cent de la population de cette tranche d'âge.

Les jeunes qui ont vécu en placement affichent en général de plus mauvais résultats professionnels et sociaux que les autres jeunes adultes. Leur taux d'emploi est nettement inférieur et seulement une fraction d'entre eux obtiendront un diplôme universitaire (Graphique 1). Les expériences négatives et parfois traumatisantes pendant l'enfance contribuent à de piètres résultats, tout comme le manque de soutien pendant les années clés du début de l'âge adulte. Alors que les jeunes Européens quittent leur domicile familial à 25 ans en moyenne, les adolescent placés doivent parfois quitter leur famille d'accueil ou leur foyer dès qu'ils atteignent l'âge légal de la majorité, ou peu après.

Graphique 1: Les jeunes sortis de placement éprouvent des difficultés à mener une vie stable



Note: Le graphique présente des données pour les États-Unis.

Source: Fryar, G., E. Jordan and K. DeVooght (2017), *Supporting Young People Transitioning from Foster Care: Findings from a National Survey*, Child Trends, Washington D.C.

Bien que les systèmes de protection sociale des pays de l'OCDE prêtent assistance aux personnes vulnérables sous différentes formes, les enfants placés ne prennent pas toujours contact avec ces services, où ils auraient besoin d'une aide intégrée. Les coûts sociaux d'une action inappropriée sont considérables et peuvent inclure le chômage, une dépendance prolongée à l'aide sociale, la toxicomanie, la criminalité et le sans-abrisme. Des recherches ont montré qu'il est moins coûteux de payer pour un soutien de transition efficace pendant quelques années que pour toute une vie d'assistance sociale.

Pourquoi ce projet est-il nécessaire ?

De nombreux organismes responsables de la protection de l'enfance continuent d'accompagner les jeunes au-delà de l'âge légal de sortie du dispositif de placement. Pourtant, il n'existe pas de tour d'horizon détaillé des politiques et programmes pour ces jeunes dans les pays de l'OCDE, et aucune évaluation systématique des retombées de ces programmes n'a été effectuée. De surcroît, ce sont généralement les organismes locaux ou régionaux qui sont responsables de la protection de l'enfance, d'où des politiques très variables même au sein des pays membres. En conséquence, il est difficile pour les pays de tirer des enseignements des expériences des autres et d'identifier et appliquer les méthodes probantes.

Quel peut être l'apport de l'OCDE ?

Pour combler les lacunes dans les connaissances, nous proposons de:

- ✓ Organiser une conférence réunissant les responsables publics, de jeunes adultes ayant vécu en placement, des universitaires spécialisés, des ONG et d'autres parties intéressées ;
- ✓ Préparer un questionnaire visant à dresser un tableau plus précis des principaux programmes et politiques en vigueur dans les pays de l'OCDE ;
- ✓ Collecter des données pour améliorer les comparaisons internationales.

Un rapport de synthèse sera établi avec les informations cumulées qui :

- ✓ Déterminera la taille de la population concernée et définira sa situation sur le plan éducatif, professionnel et social ;
- ✓ Recensera les politiques et programmes existants ;
- ✓ Identifiera les bonnes pratiques et les marges d'amélioration ;
- ✓ Citera des exemples concrets de politiques efficaces.

Le rapport de synthèse pourrait être suivi d'examen approfondis par pays, orientés sur les problèmes et priorités particuliers à chaque pays.

Lectures complémentaires

OECD (2016), *Panorama de la société 2016 – Un éclairage sur les jeunes*, https://doi.org/10.1787/soc_glance-2016-fr.

OECD (2015), *Integrating Social Services for Vulnerable Groups – Bridging Sectors for Better Service Delivery*, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233775-en>.

Contact

Veerle Miranda, Division des politiques sociales, OCDE
Tel: +33 (0)1 45 24 18 73 – Email: Veerle.Miranda@oecd.org